

Chère Madame,

Votre mémorandum nous est bien parvenu et a retenu notre meilleure attention.
Vous trouverez ci-dessous nos réponses comme demandé.

1. Primauté des droits humains et cohérence des politiques avec le droit à l'alimentation et à la nutrition

Avoir accès à l'alimentation est un droit fondamental pour le MR. Ce même droit est également d'application pour l'accès à une alimentation de qualité. Celle-ci doit être respectueuse des normes sanitaires et environnementales. En Belgique, l'AFSCA s'emploie tous les jours à garantir, grâce à un travail important réalisé avec les producteurs, que l'alimentation proposée à nos citoyens est saine. Lors d'accords de libre-échange, nous sommes particulièrement attentifs au respect des standards européens en matière de normes phytosanitaires, environnementales et sanitaires ainsi que du respect des droits humains et des règles de l'OIT.

2. Mettre fin aux violations des droits humains par les entreprises multinationales

Les activités commerciales ne peuvent se faire au détriment des principes fondamentaux des droits de l'Homme. Le gouvernement fédéral a déjà adopté un plan d'action national sur les entreprises et les droits de l'homme afin d'assurer le respect des droits humains et environnementaux.

3. Soutenir l'agriculture paysanne et la transition agroécologique dans notre coopération au développement

La Belgique possède une longue expertise et de nombreux outils tant politiques que financiers servant à améliorer jour après jour l'agriculture et la sécurité alimentaire dans les pays partenaires de notre coopération. La sécurité alimentaire, le soutien au développement de l'agriculture, l'accès à des produits de bonne qualité et le développement de la production locale pour nourrir les populations sont des axes prioritaires de la coopération belge depuis de très nombreuses années. L'agriculture est en effet un secteur prioritaire dans la majorité de nos programmes de coopération avec nos partenaires. Bio, la société belge d'investissements pour les pays en développement soutient également le développement d'entreprises privées dans le secteur agricole et alimentaire dans plus d'une cinquantaine de pays en voie de développement.

4. Reconnaître et protéger le droit des paysan.n.e.s

Aujourd'hui encore, le métier d'agriculteur est le plus pratiqué au monde: 45% de la population active du monde. Le MR a toujours soutenu les agriculteurs belges et leurs produits tant au niveau belge qu'au niveau européen en défendant une PAC ambitieuse et forte pour l'agriculture européenne. L'objectif est d'assurer la sécurité alimentaire tout en permettant aux agriculteurs de recevoir un prix rémunérateur et décent.

5. Mettre fin au soutien aux agrocarburants

Le bioéthanol est une solution afin de répondre à l'objectif de diminution des gaz à effet de serre. En Belgique, nous sommes très performants dans ce secteur, grâce à des structures comme BioWanze qui utilisent le blé et les betteraves pour créer le bioéthanol, permettant une diminution jusqu'à 70% des émissions de CO2. La production de bioéthanol deuxième génération est maintenant réalité et réduit davantage les émissions de gaz à effet de serre.

6. Réaliser le droit à l'alimentation et à la nutrition pour tou.te.s en Belgique

Le Gouvernement fédéral, avec Maggie De Block, a travaillé à la réduction de la « malbouffe ». Ainsi, par exemple, une Convention Alimentation Équilibrée a été signée avec la grande distribution. Aussi, depuis quelques semaines, le nutriscore a été mis en place, permettant aux consommateurs d'avoir une vue globale sur la qualité nutritionnelle du produit. Avec ses codes couleur, le nutriscore est simple d'utilisation et permet de donner une indication claire aux consommateurs.

7. Opérer une transition vers des systèmes agroécologiques en Belgique

Une nouvelle réforme de la PAC est attendue en 2020. Nous souhaitons que celle-ci soit durable, cohérente, moderne et innovante. Aussi, cet outil européen doit faire la part belle aux nouvelles solutions numériques avec lesquelles les agriculteurs vont être amenés à travailler à l'avenir. Nous sommes en faveur :

- D'un renforcement de la coopération entre producteurs locaux avec éventuellement une aide à l'installation de groupements de producteurs et une attention particulière aux législations permettant le renforcement des organisations de producteurs ;
- Le développement de filières de consommation spécifiques pour valoriser au mieux les différentes productions
- Une incitation aux collectivités pour intégrer la présence de produits locaux dans leurs différents cahiers de charges pour les marchés publics d'approvisionnement avec notamment le soutien du Clic Local ;
- Soutien aux structures d'abattage de proximité et promotion d'infrastructures partagées de découpe de transformation ;
- Promouvoir les pratiques et solutions permettant d'inscrire les NPK (éléments nutritifs de base, soit Azote Phosphore et Potassium) dans une logique d'économie circulaire (un des défis majeurs est celui de la disponibilité mondiale des PK). Le retour à la terre de nos propres éléments est donc une priorité (notamment par la valorisation du digestat) ;

8. Préserver les terres agricoles et les ressources naturelles

Un Observatoire du foncier agricole existe déjà en Wallonie. Au niveau de l'aménagement du territoire en Wallonie, le nouveau CODT a édité toute une série de nouvelles règles. Positives pour les agriculteurs, elles permettent des nouvelles dispenses de permis pour une série de demandes. La lutte contre les constructions « en ruban », doit continuer. Chaque pouvoir public est libre d'inscrire les éléments qu'il veut voir apparaître dans le cahier de charges avant attribution. Les communes, par exemple, peuvent donc orienter leur cahier de charges afin d'avoir la présence d'une agriculture de taille familiale sur leurs terres. Enfin, concernant l'interdiction de produits toxiques, cela nous paraît irréalisable si il n'y a pas un développement actif pour la recherche d'alternatives crédibles. Nous souhaitons une réduction des produits phytos, et pour cela nous insistons sur le fait que ces alternatives soient viables sur les plans économique et environnemental. La recherche actuelle sur les biopesticides par exemple, pourra peut-être rejoindre notre objectif de diminution de l'utilisation de produits phytos.